

Mours le 29 janvier 2022

**Moursiennes, Moursiens,  
Madame, Monsieur,  
Chères amies, chers amis**

Le samedi 29 janvier 2022, le Conseil municipal et moi-même devions vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Hélas, pour la 2<sup>e</sup> année, nous avons dû annuler cette cérémonie afin de respecter les règles sanitaires gouvernementales qui nous ont été rappelées par Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Une fois encore, la Covid-19 a eu raison de ce rendez-vous qui rythme la vie de notre village.

Cela ne doit pas nous empêcher de faire le point sur l'année écoulée et nos projets pour 2022. Mais je commencerais par vous renouveler nos

*Meilleurs vœux de bonheur, de santé et de fraternité pour cette année 2022*

*Je vous souhaite une bonne santé et je vous invite à prendre soin de vous.*

*La pandémie n'est pas terminée.*

### Que s'est-il passé dans notre village en 2021 ?

Le début d'année a été très favorable.

**Le 19 janvier 2021**, Monsieur le Premier Ministre a signé le décret approuvant la **nouvelle charte du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et notre appartenance officielle à cette structure**. Nous attendions, après plus de 5 ans d'études, de procédures ce moment. Nous en rêvions. Il l'a fait.

Notre demande d'adhésion au Parc est plus qu'un acte juridique, c'est la volonté de préserver l'espace naturel, la qualité de la vie de notre village.

**Le 31 mars 2021**, le **Préfet de la Région Ile-de France a signé l'arrêté de subvention**, dans le cadre du **Plan de relance**, pour les travaux de rénovation énergétique du Groupe scolaire Jacques Prévert. Je vous rappelle qu'il s'agit **d'une aide financière de 1.743.022 €uros soit 35% du montant des travaux hors taxes estimés à 4.980.064 €uros**. Cela fait 4 ans que je vous parle de ce projet et que je transmets chaque année un dossier étayé pour obtenir une subvention. Le Plan de relance lancé par le Gouvernement, après la 1<sup>e</sup> année de la pandémie nous a permis, enfin, de lancer ce projet.

Enfin, **le 31 mai 2021**, le Conseil départemental du Val d'Oise, accordait une **subvention totale de 1.140.635,51 €uros dont 93.024 €uros pour financer les locaux provisoires et 1.047.611,51 €uros pour les travaux**.

Au total c'est **2.883.658 €uros de subventions** obtenues soit **57,9% du montant** des travaux hors taxes qui vont permettre à Mours de se doter d'un groupe scolaire entièrement rénové, répondant aux normes d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables. Ce groupe scolaire accueillera en 2023 les enseignants et les élèves dans des locaux entièrement neufs, prenant en compte les normes actuelles et offrant un confort de vie optimisé. Le nombre de classes disponibles sera augmenté permettant de répondre aux contraintes sanitaires, à l'évolution future de l'éducation et à l'augmentation future de la population.

En ce qui concerne la pandémie de la Covid-19, nous avons continué à mettre **les moyens humains, sanitaires et financiers pour maintenir les services publics et en premier lieu les activités scolaires et périscolaires** dans la plus grande sécurité possible.

Ceci s'est soldé par une dépense budgétaire supplémentaire de plus de 60.000 €uros principalement pour renforcer l'entretien et le nettoyage des bâtiments.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le stade de football, dont l'utilisation était suspendue, a été envahi par les gens du voyage. Malgré nos travaux de protection effectués en 2020, ceux-ci ont pénétré en nombre. La Préfecture et la Gendarmerie de Persan ont permis une expulsion en moins d'une semaine.

Toutefois, la vie de notre village a pu reprendre. Nous avons pu relancer les travaux et les investissements. Hors le projet du Groupe scolaire, nous avons réalisé **455.514 €uros d'investissements** dont les plus importants sont :

✓ La phase 1 de la vidéoprotection en centre village pour	117.000 €
✓ Des travaux de voirie pour	75.846 €
✓ L'achat d'un terrain pour créer un verger pour	64.200 €
✓ La phase 1 de la réfection des toits de la Mairie pour	45.856 €
✓ Le renforcement de la sécurité du stade de foot pour	17.698 €
✓ La mise en place de tableaux numériques pour le Conseil municipal et l'accueil en Mairie pour	17.354 €
✓ Les opérations de rénovation de l'éclairage public (avec LED) pour	14.656 €
✓ La réalisation des fresques en extérieur pour	10.950 €
✓ La sécurisation du système informatique pour	6.507 €
Et aussi	
✓ La 1 <sup>e</sup> partie de la révision complète du PLU pour	22.000 €
✓ La Rénovation énergétique du Groupe scolaire (1 <sup>e</sup> année consacrée aux études complémentaires)	72.287 €

**La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est structurante pour le futur de notre village. Avec notre adhésion au Parc naturel régional Oise-Pays de France, il s'agit de revoir notre document datant de 2007 et de prendre en compte les nouvelles lois sur la construction, le schéma directeur de l'Ile-de-France en assurant l'objectif d'un développement très maîtrisé, sans extension de la zone urbaine et la préservation de nos espaces naturels. La procédure continuera en 2022 pour une adoption définitive espérée fin 2022 et une mise en application en 2023.

### **Moursiennes, Moursiens,**

Vous recevez et vous continuerez à recevoir la communication obligatoire de cette procédure afin de vous informer de l'ensemble du dossier.

Le dossier complet ainsi qu'un registre d'enquête sont disponibles en Mairie. Une enquête publique sera mise en place en 2022. Une réunion publique a eu lieu le 09 décembre 2021. Une autre sera planifiée en 2022.

**Je vous invite à assister aux réunions et à prendre connaissance de ces documents.** Cela engage notre village pour les sept à dix prochaines années. C'est **Très important**.

Enfin, **le projet de rénovation énergétique du Groupe scolaire** devient réalité. Nous sommes en fin de pré-étude pour le groupe scolaire. Le chantier des locaux provisoires a commencé le 03 janvier 2022.

Le **calendrier général du projet** est le suivant :

- 1) Construction des locaux provisoires du 03/01 au 22/04/2022
- 2) Déménagement des classes dans les locaux provisoires pendant les vacances scolaires du 25/04 au 06/05/2022
- 3) Désamiantage du groupe scolaire en mai et juin 2022
- 4) Travaux de rénovation de juin 2022 à juin 2023.

Vous pouvez trouver tout le détail des coûts et du financement sur les panneaux d'information, placés sur les lieux des travaux. Je vous rappelle que notre projet, financé par le Plan de relance du Gouvernement a reçu le trophée France Relance Investir avec les collectivités territoriales.

### **Que se passera-t-il en 2022 ?**

**L'année 2022** sera consacrée en quasi-totalité au **projet du Groupe scolaire**. L'importance technique et financière de ce projet nécessitera notre attention constante. Il nous faut passer complètement des pré-études à la réalité en maîtrisant le budget général de l'opération. Les délais sont contraints. Nous devons les maintenir afin que, au plus tard, la rentrée scolaire de septembre 2023 se fasse dans les nouveaux locaux.

Le projet est ardu et nous demandera une énergie constante et une disponibilité de tous les instants.

Nous aurons aussi à poursuivre et terminer **la révision du PLU**. Ceci demande beaucoup de temps : réunions de travail, relecture approfondie des documents, prise en compte des remarques des administrations et personnes publiques associées ainsi que l'organisation de l'enquête.

Et puis, **si les capacités budgétaires 2022 le permettent**, nous lancerons **la réfection du toit en zinc de la Mairie**.

Bien entendu, nous gérons le quotidien, la suite de la pandémie de la Covid-19, la gestion des services publics communaux. Voilà une belle œuvre à accomplir.

Enfin, il nous appartiendra de réfléchir sur le devenir et la nouvelle organisation de la salle polyvalente après son utilisation en locaux scolaires provisoires.

Vous pouvez compter sur notre attention de chaque jour et de notre volonté à maintenir ce qui fait la particularité de notre village :

**Le Bien vivre à Mours  
Au cœur de la nature.**

Je vous renouvelle mes vœux.

**Très bonne année 2022**

**Amicalement  
Joël Bouchez,  
Maire**



**Trophée France Relance  
Investir avec les collectivités territoriales**

Commune financée par



# PROJET DE TRANSITION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT

Un projet structurant pour l'avenir de Mours ayant reçu l'aide financière du Plan de Relance du Gouvernement.

**Durée du projet** : 2e semestre 2021—1er semestre 2023

## **Coût** :

Etudes & travaux	3 408 000 €
Locaux provisoires	463 000 €
Maîtrise d'œuvre	456 000 €
Contrôles	373 000 €
Provision pour aléas	280 000 €
TOTAL Hors Taxes	4 980 000 €
TOTAL T.T.C.	5 976 000 €

## **Financement** :

ETAT Plan Relance	1 743 000 €
Conseil départemental du Val d'Oise	1 140 000 €
Autres subventions ( dossiers en cours)	383 000 €
Commune de Mours :	
FCTVA	980 000 €
Emprunt & autofinancement	1 730 000 €

Ce projet a reçu le



**Trophée France Relance**  
**Investir avec les collectivités territoriales**